

BAROMÈTRE DES DISCRIMINATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS

Sommaire

Mot du président du Département	p.4
Méthodologie	p.5
Baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis, principaux résultats	p.7
- Les discriminations, un sujet de préoccupation important pour les habitant.e.s de Seine-Saint-Denis	p.7
- Les habitant.e.s de Seine-Saint-Denis, une forte expérience personnelle des discriminations	p.11
- Zoom sur quelques thématiques	p.13
- Une forte attente d'actions à l'égard des pouvoirs publics	p.18
Tableaux annexes	
- Caractéristiques de l'échantillon	p.19
- Baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis, principaux résultats	p.19

Mot de Stéphane Troussel,

Président du Département de Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis est investi de longue date contre toute forme de discriminations et en faveur de la promotion de la diversité et de l'égalité. Dès 2013, il a adopté ses « Engagements pour l'égalité ». En 2016, il a candidaté au Label Diversité, dont il est le seul Département détenteur à ce jour. Il a souhaité renforcer son action en matière de lutte contre les discriminations en faveur des habitant.e.s du territoire en adoptant, en 2019, les orientations d'un plan départemental de lutte contre les discriminations.

Le Département a souhaité connaître l'ampleur de l'expérience des discriminations vécue par ses habitant.e.s, ainsi que leur ressenti face à ce phénomène. Refusant qu'elle reste liée à un sentiment diffus, avec Silvia Capanema, vice-présidente en charge de la lutte contre les discriminations, nous avons voulu convoquer l'objectivité des faits : oui, les discriminations existent, et quoi de mieux pour le prouver qu'un « baromètre » pour prendre une photographie de l'état des discriminations, avec pour terre d'étude le département de la Seine-Saint-Denis, dont la population, par ses caractéristiques socio-démographiques, semble être encore plus exposée aux actes discriminatoires.

Les résultats de cette étude sont édifiants :

- 81 % des répondant.e.s pensent qu'en Seine-Saint-Denis des personnes sont discriminées par la police ou la justice.
- 71 % déclarent que les discriminations sont un sujet qui les inquiète ;

- 56 % déclarent avoir été personnellement victimes d'au moins un type de discrimination au cours des cinq dernières années.

La crise que nous connaissons donne nécessairement un nouveau relief à ces résultats. Pendant le confinement, dans notre département, nous avons aussi pointé les inégalités d'accès en santé et leurs effets dramatiques.

Pour lutter contre toutes ces formes d'inégalités, les collectivités ne peuvent être laissées livrées à elles-mêmes, même si elles doivent largement y prendre leur part. Nous avons besoin d'un engagement véritable de l'État, alors que le gouvernement avait annoncé la mise en place d'un plan national de lutte contre les discriminations pour le mois de février dernier. Ce plan, nous l'attendons toujours, et nous espérons rappeler le gouvernement à ses engagements avec la publication de ce baromètre attestant de l'urgence de la situation.

« La Seine-Saint-Denis mérite l'égalité » : tels étaient les mots que nous scandions devant les portes de l'Assemblée nationale il y a peu. Cela passe par un plan de rattrapage pour les services publics, mais aussi par programme de lutte contre les discriminations. La première étape est de sortir du déni, de les reconnaître. Puisse la publication de ce baromètre être un moyen de nous rapprocher de ce but.

Méthodologie

Ce document fait état des principaux résultats du Baromètre des Discriminations. Cette première partie met en lumière que les discriminations sont un sujet de préoccupation important pour les habitant.e.s. Elle revient également sur l'expérience personnelle des discriminations au sein de la population et la forte attente d'actions à l'égard des pouvoirs publics. Un éclairage particulier est également effectué sur quelques données.

Le Département a confié à l'institut Harris Interactive la réalisation de ce baromètre. Il a été réalisé via une enquête téléphonique du 18 juin au 9 juillet 2019 auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans et plus habitant en Seine-Saint-Denis.

Cet échantillon a été constitué sur la base des dernières données publiques disponibles (recensement et enquêtes emploi de l'INSEE) et sur différents critères sociodémographiques : âge, sexe, professions et catégories socio-professionnelles ou encore communes.

L'enquête a été conduite sur la base d'un questionnaire de 11 questions visant à identifier la perception des discriminations des répondant.e.s ainsi que leur expérience personnelle des discriminations.

Le questionnaire a été proposé à la relecture de la direction Promotion de l'Égalité et de l'Accès aux Droits du Défenseur des Droits dans une recherche de cohérence avec les enquêtes menées par cette institution.

Précision méthodologique : discriminations, de quoi parlons-nous ?

Les discriminations sont définies juridiquement comme un traitement défavorable en raison de l'un des critères reconnus par le droit européen et français dans l'une des situations visées par la loi. Elles peuvent être directes ou indirectes.

Les critères reconnus par la loi sont l'âge, le sexe, l'origine, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation ou une prétendue race, la grossesse, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les opinions politiques, les activités syndicales, la croyance réelle ou supposée dans une religion, la situation de famille, le patronyme, l'apparence physique, les mœurs, le lieu de résidence, la perte d'autonomie, la vulnérabilité économique, la capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français et la domiciliation bancaire.

Les situations visées par la loi sont :

- L'accès à l'emploi, la carrière, le licenciement
- La rémunération et les avantages sociaux
- L'accès aux biens et services privés (logement, crédit, loisirs)
- L'accès aux biens et services publics
- L'accès à un lieu accueillant du public
- L'accès à la protection sociale
- L'éducation et la formation

Le terme « discrimination » communément utilisé par la population dépasse ce cadre juridique strict et désigne plus largement le sentiment de discrimination. D'un point de vue méthodologique, le

baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis a interrogé les répondant.e.s sur la base du terme « discrimination » dans son sens commun.

Ainsi, il faut relever que 51 % des répondant.e.s à l'enquête estiment que les discriminations sont un sujet qu'il n'est pas facile de définir.

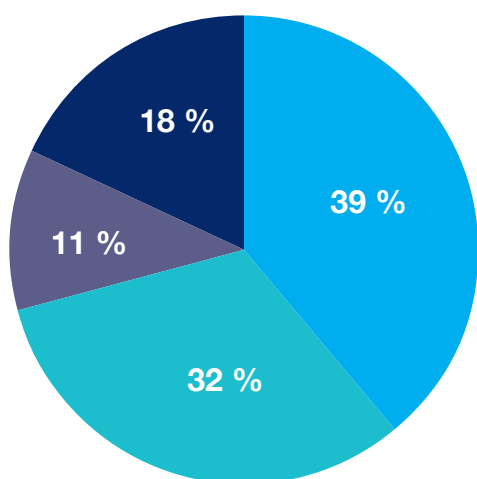
Les résultats de l'enquête sont à apprécier d'un point de vue du ressenti des discriminations plutôt que sur approche strictement légale du terme.

Baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis, principaux résultats

Les discriminations, un sujet de préoccupation important pour les habitant.e.s de Seine-Saint-Denis

Les discriminations, un sujet d'inquiétude pour 71 % des habitant.e.s de Seine-Saint-Denis

> Diriez-vous que les discriminations en Seine-Saint-Denis est un sujet qui vous inquiète ?

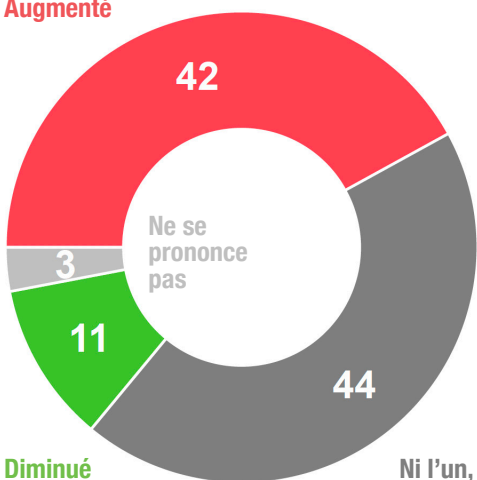


Le haut niveau d'inquiétude des habitant.e.s de Seine-Saint-Denis face aux discriminations est l'une des données majeures de cette étude. Au total, 71% des répondant.e.s déclarent que les discriminations sont un sujet qui les inquiète. Cette préoccupation traverse de manière relativement homogène toutes les catégories de la population.

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

> Selon vous, au cours des 5 dernières années, les discriminations en Seine-Saint-Denis ont... ?

Augmenté



42% des répondant.e.s estiment que les discriminations ont augmenté en Seine-Saint-Denis au cours des 5 dernières années. Au total, 86% des répondant.e.s estime que le phénomène a stagné ou a progressé ces 5 dernières années.

Ce ressenti est un indicateur supplémentaire traduisant l'inquiétude globale des séquanodyonisien.ne.s à l'égard des discriminations.

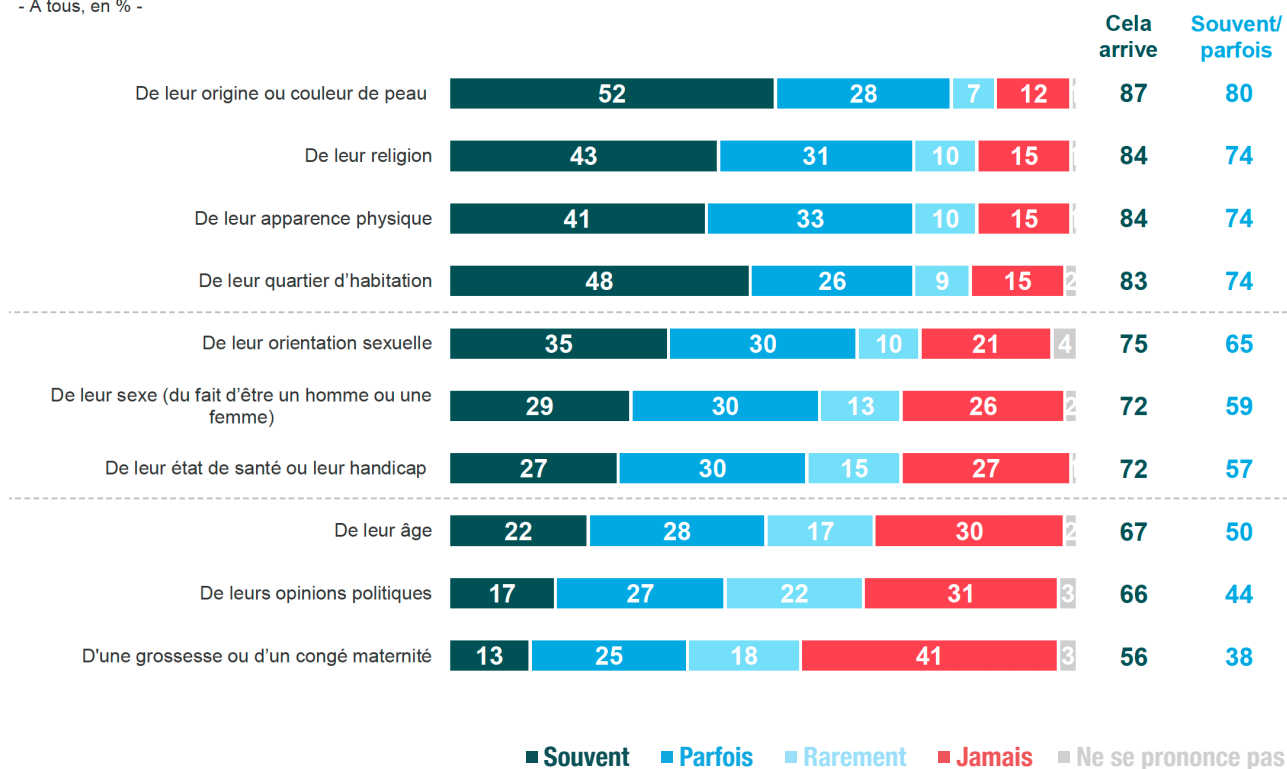
Diminué

Ni l'un, ni l'autre

Un consensus sur l'existence de discriminations liées à l'origine

> Pensez-vous qu'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en raison...?

- À tous, en % -



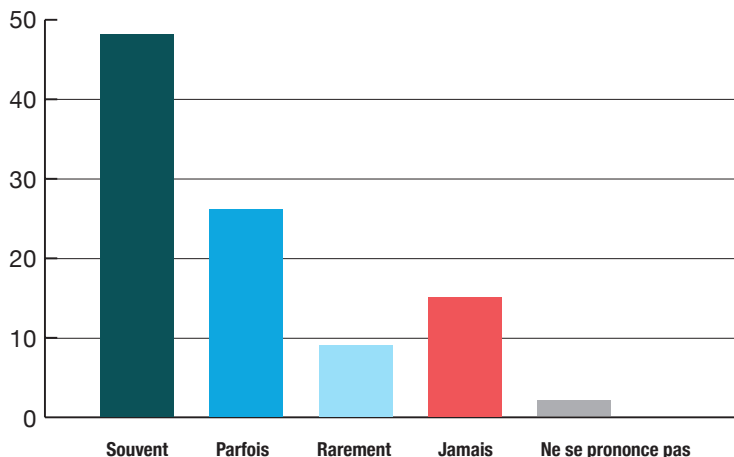
Il existe un sentiment très majoritaire parmi les répondant.e.s que des personnes sont discriminées en raison de leur origine ou leur couleur de peau (87 %), de leur apparence physique (84%) et de leur religion (84 %)

Si ces trois critères se détachent nettement, les habitant.e.s identifient en outre une proportion importante de discriminations liées au sexe. 75 % estiment que des personnes sont discriminées en raison de leur orientation sexuelle et 72 % en raison de leur sexe.

Enfin, 6 habitant.e.s sur 10 identifient l'existence d'autres motifs de discriminations : l'état de santé ou le handicap (72 %), l'âge (67 %) ou les opinions politiques (66 %)

Le quartier d'habitation identifié comme l'un des principaux facteurs de discriminations

> Pensez-vous qu'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en fonction de leur quartier d'habitation ?

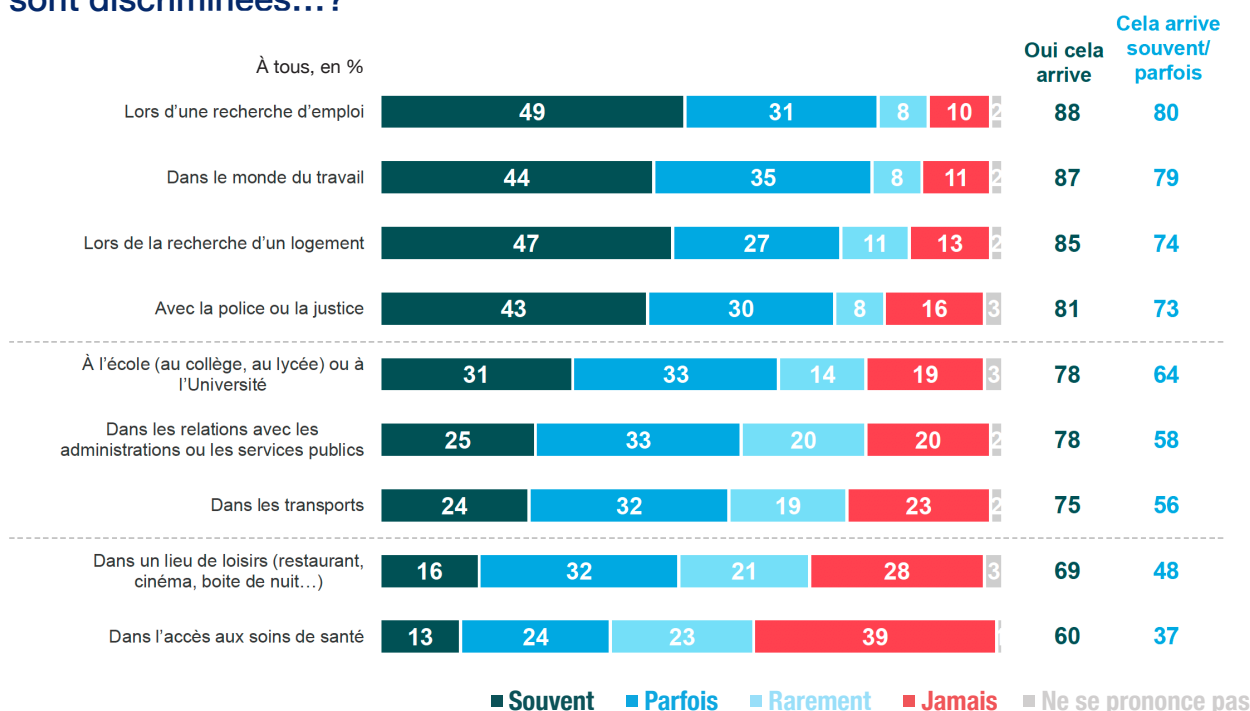


L'existence de discriminations en raison du quartier d'habitation est un des sujets de préoccupations majeurs des répondant.e.s. En effet, ce critère arrive en 4^{ème} position des critères de discriminations auxquels la population séquanodionysienne est exposée devant celui de l'orientation sexuelle, du sexe ou encore du handicap.

Ainsi, 83 % des répondant.e.s estiment que les discriminations en raison du quartier d'habitation existent et 74 % indiquent qu'elles sont fréquentes.

Le monde du travail, espace emblématique des discriminations en Seine-Saint-Denis

> Pensez-vous qu'aujourd'hui en Seine Saint Denis, des personnes sont discriminées...?



Le monde du travail est l'espace privilégié des actes discriminatoires pour les répondant.e.s, tant lors de l'étape de la recherche d'un emploi puisque 88% des répondant.e.s estiment que des personnes sont discriminées à ce moment que dans le monde du travail en général pour 87% des répondant.e.s.

La recherche d'un logement est également une étape critique puisque 85% des répondant.es estiment que des personnes sont discriminées à ce moment.

La police et la justice jugées discriminantes pour 81% des personnes interrogées.

Le sentiment de discriminations dans certains services publics est partagé par les répondant.e.s et il est homogène dans l'ensemble des catégories interrogées. Toutefois, des variations existent en fonction des secteurs.

Les répondant.e.s placent la police et la justice au premier rang des services publics dans lesquels des discriminations seraient à l'œuvre. Ainsi 81 % des répondant.e.s pensent qu'en Seine-Saint-Denis des personnes sont discriminées par la police ou la justice. **Ce sentiment est exacerbé chez les 18-24 ans puisque près de 9 jeunes sur 10 (88 %) le partagent.**

78 % des répondant.e.s font également état d'un sentiment de discrimination dans l'éducation (de l'école à l'université) et dans les administrations ou les services publics.

Ces constats font écho au fort niveau d'attente des répondant.e.s à l'égard de ces mêmes services publics en matière de lutte contre les discriminations.

Accès aux soins de santé : malgré une situation dégradée sur le territoire, une confiance relative des répondant.e.s

Les habitant.e.s de Seine-Saint-Denis sont particulièrement exposé.e.s aux inégalités du système de santé. Désert médical, le Département de Seine-Saint-Denis fait face à un manque criant de praticien.ne.s d'une part. D'autre part, le Département comporte le plus fort taux de bénéficiaires de la CMU-C de métropole¹ qui sont particulièrement exposé.e.s au refus de soins.

Néanmoins, notre baromètre des discriminations montre une confiance relative des répondant.e.s dans le système de santé puisque 37 % pensent qu'en Seine-Saint-Denis des personnes sont souvent ou parfois discriminées dans l'accès aux soins. Ce ressenti est nettement plus faible que pour d'autres services publics.

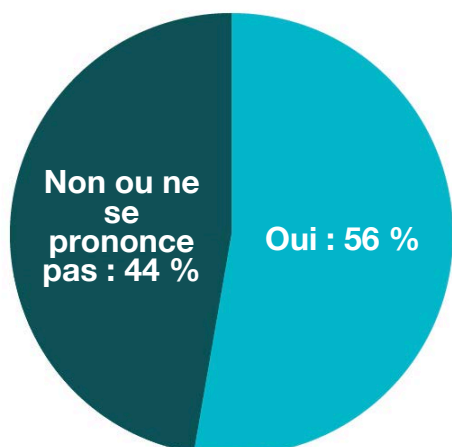
Il faut toutefois rappeler que ces données ont été recueillies en juin 2019, soit plusieurs mois avant la crise sanitaire qui a exacerbé les inégalités de santé.

¹ 13,9% de la population de Seine-Saint-Denis bénéficiait de la CMU-C en 2014 contre 6,8% en moyenne, DREES 2016

Une majorité d'habitant.e.s de Seine-Saint-Denis ont une expérience personnelle des discriminations

Près de 6 habitant.e.s sur 10 déclarent avoir été victimes de discrimination au cours des cinq dernières années

> Personnellement, au cours des 5 dernières années, avez-vous vécu au moins une situation de discrimination ?

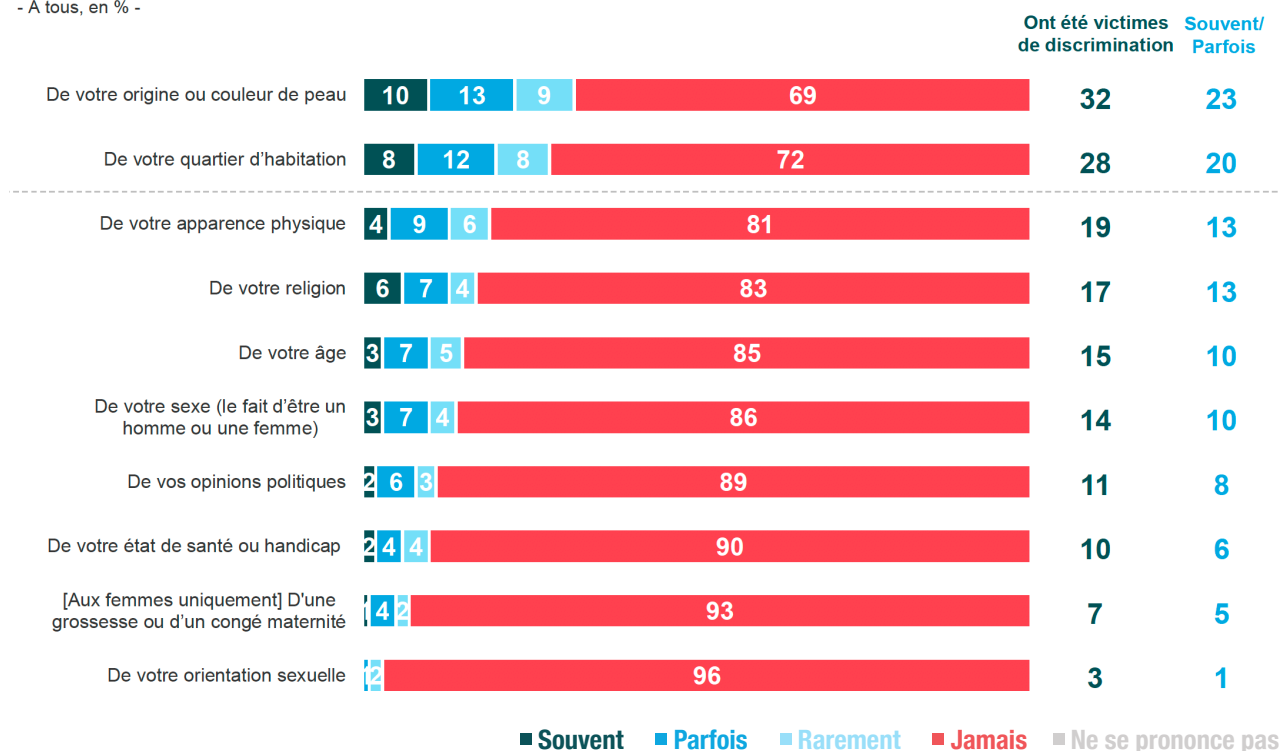


Si cette étude met en lumière une forte préoccupation des habitant.e.s à l'égard des discriminations, elle révèle également une expérience personnelle significative des discriminations.

56% des répondant.e.s déclarent avoir vécu personnellement au moins une situation de discrimination au cours des cinq dernières années

> Et vous personnellement, au cours des 5 dernières années, vous est-il arrivé d'être discriminé.e en raison de

- À tous, en % -



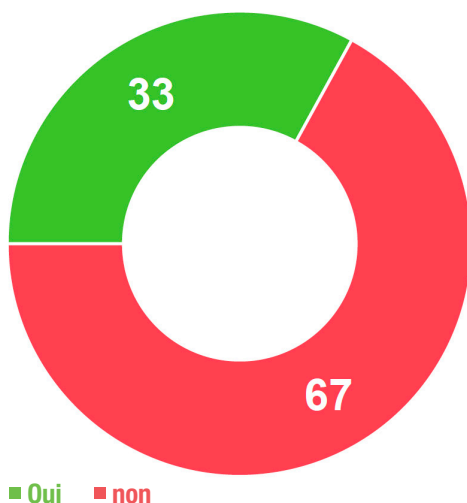
Les critères de discriminations évoqués par les personnes déclarant avoir été victimes de discriminations au cours des 5 dernières années sont relativement proches des critères cités comme faisant l'objet d'inquiétude de la part des habitant.e.s.

Ainsi, près d'un.e habitant.e sur 3 déclare avoir été discriminé.e en raison de son origine. 19 % déclare avoir été discriminé.e. en fonction de l'apparence physique et 17 % de la religion.

Le lieu de résidence, enjeu majeur de discrimination

Une variation notable est néanmoins constatée sur la question du quartier d'habitation. Alors que ce critère était classé au 4ème rang des critères donnant lieu à des discriminations, il arrive au 2ème rang des discriminations vécues. Ainsi près d'un.e habitant.e sur 3 déclarant avoir été discriminé.e au cours des 5 dernières années évoquent le quartier d'habitation comme facteur discriminant.

> Avez-vous déjà eu le sentiment d'être victime de discrimination spécifiquement parce que vous habitez en Seine-Saint-Denis ?

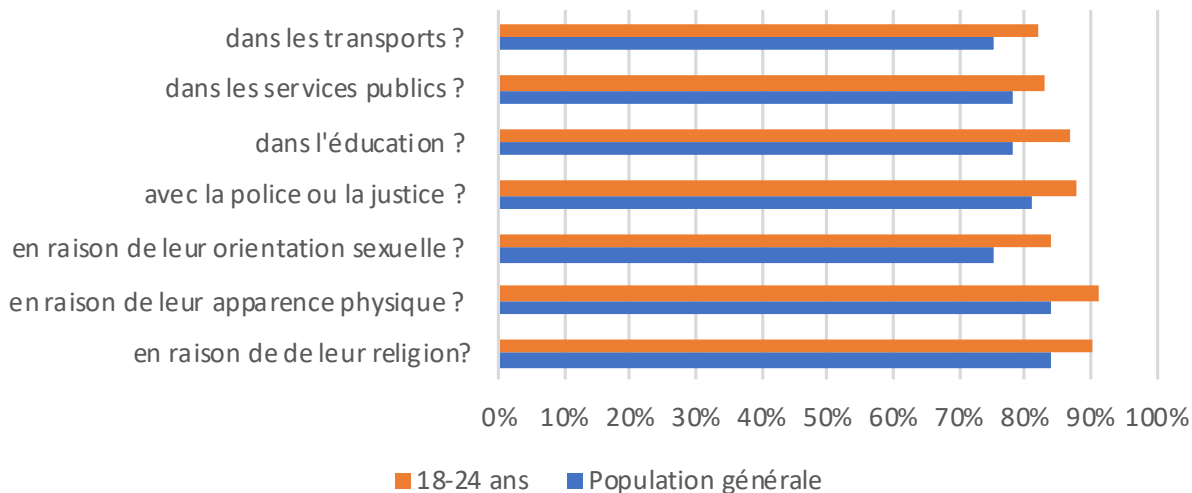


De manière générale, le fait d'habiter en Seine-Saint-Denis apparaît comme un facteur important d'inégalités. Ainsi, près d'1 répondant.e sur 3 déclare avoir déjà eu le sentiment d'être discriminé.e spécifiquement car il.elle habite en Seine-Saint-Denis. Là encore, ce constat est globalement homogène parmi la population enquêtée.

Zoom sur quelques thématiques

Les jeunes, plus sensibles aux discriminations

> Pensez-vous qu'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis des personnes sont discriminées :

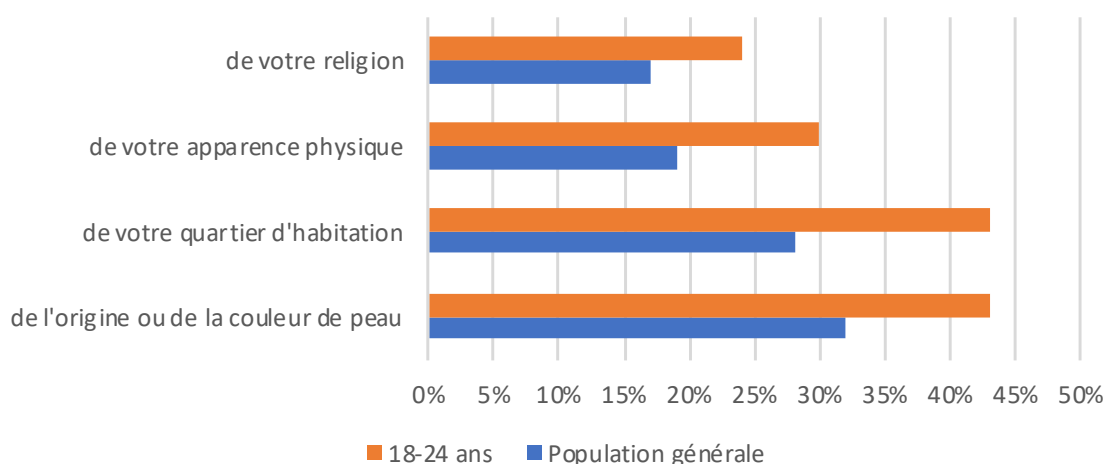


La tranche d'âge des 18-24 ans semble être plus sensible aux discriminations que la population générale. Ainsi, les jeunes identifient plus de risques de discriminations sur certains critères ou dans certains domaines que la population générale.

Ainsi, les jeunes pensent plus que le reste de la population que des discriminations existent en raison de l'orientation sexuelle (+ 9 points), de l'apparence physique (+ 7 points) et de la religion (+ 6 points).

De même, les jeunes identifient plus de discriminations que la moyenne de la population dans les domaines de l'éducation (+ 9 points), dans les relations avec la police et la justice ou les transports (respectivement + 7 points) ou encore dans les relations avec les services publics (+ 5 points).

> Vous est-il arrivé d'être personnellement discriminé.e en raison de...?



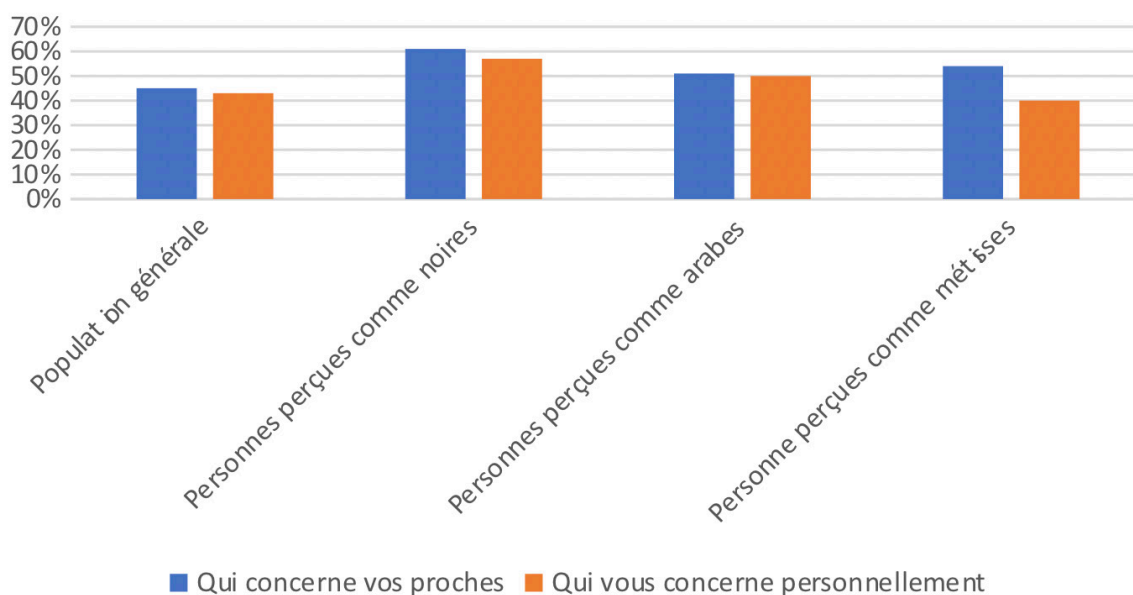
Il en va de même sur les expériences personnelles de discrimination pour lesquelles les 18-24 ans déclarent beaucoup plus que la population générale avoir été discriminé.e.s sur certains critères. Les discriminations en raison du quartier d'habitation sont vécues de manière nettement plus importante par cette tranche d'âge (+15 points). Il en va de même pour les critères de l'origine ou de la couleur de peau et de l'apparence physique (respectivement + 11 points) et de la religion (+ 7 points).

Une expérience et un sentiment de discriminations exacerbés chez les personnes perçues comme noires, maghrébines ou métisses

Dans la lignée des enquêtes et baromètres publiées par le Défenseur des Droits, le baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis a souhaité interroger l'expérience et le sentiment de discriminations des personnes perçues comme noires, maghrébines, métisses et asiatiques.

Sur de nombreux points, le baromètre indique une homogénéité des perceptions de discriminations des habitant.e.s de Seine-Saint-Denis quelles que soient leurs caractéristiques socio-démographiques. Néanmoins, il met en lumière une forte inquiétude à l'égard des discriminations et une plus forte expérience des actes discriminatoires.

> Diriez-vous que les discriminations sont un sujet

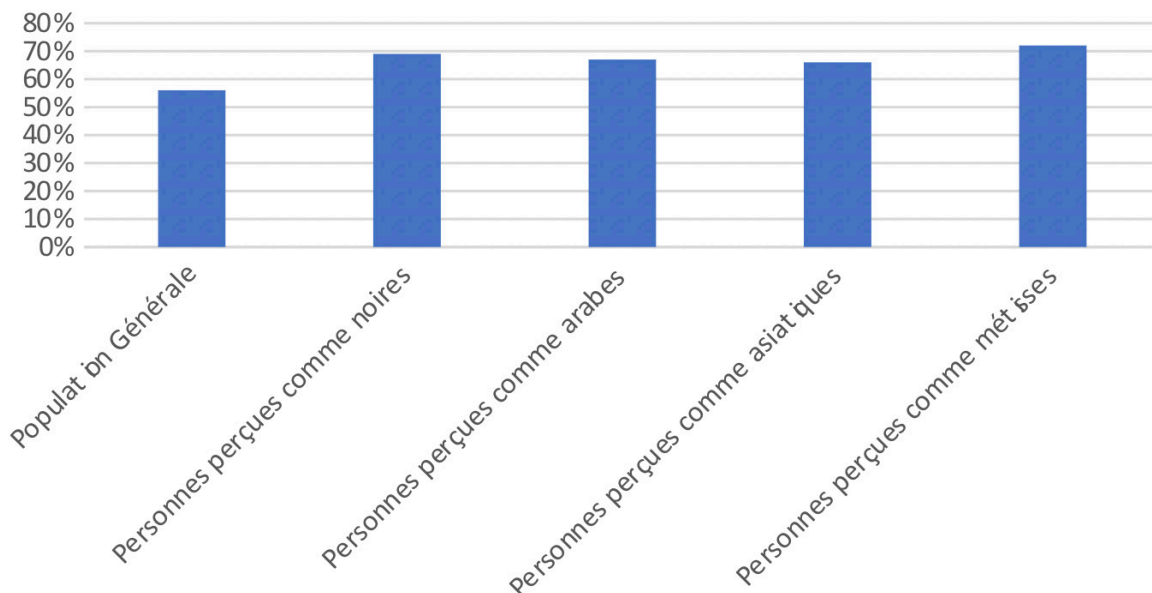


Les personnes perçues comme noires, arabes ou métisses déclarent plus que leur entourage ou elles-mêmes sont concernées par les discriminations que la population générale. C'est particulièrement le cas pour les personnes perçues comme noires.

Plus de 6 personnes perçues comme noires sur 10 déclarent que leurs proches sont concerné.e.s par les discriminations contre 45 % de la population générale (16 points de plus). De la même manière, 57 % d'entre elles estiment être personnellement concernées contre 43 % de la population générale (+ 14 points).

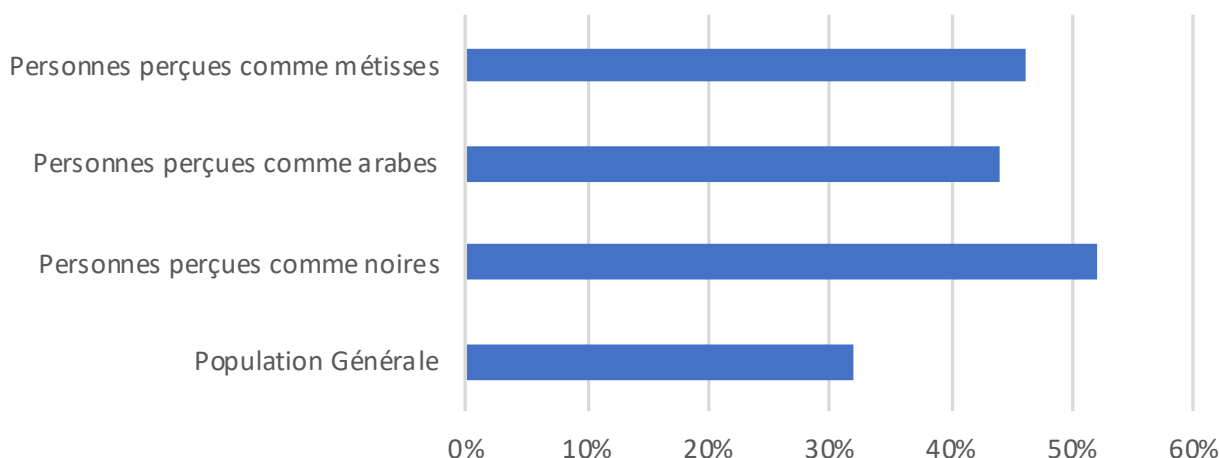
Ce phénomène se retrouve également, dans une proportion moindre, chez les personnes perçues comme arabes et métisses. Ainsi, la moitié des personnes perçues comme arabes estiment que les proches et elles-mêmes sont concernées par les discriminations (+6 points par rapport à la population générale). 54% des personnes métisses estiment également que le phénomène concerne leurs proches (+9 points).

> Déclarent avoir vécu personnellement au moins une situation de discrimination au cours des 5 dernières années



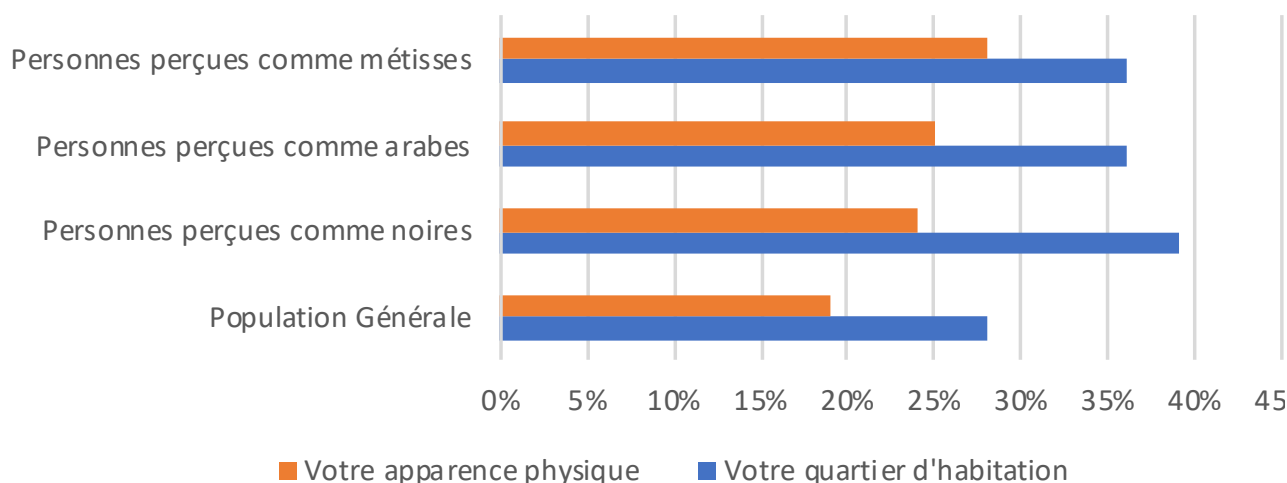
Chez les personnes perçues comme noires, arabes, asiatiques et métisses, l'expérience de discriminations au cours des 5 dernières années est très majoritaire. Pour les personnes perçues comme noires, arabes et asiatiques, plus de trois personnes sur cinq déclarent avoir été discriminées au cours des 5 dernières années (respectivement 69 %, 67% et 66 %). Cette proportion atteint même 3 personnes sur 4 chez les personnes métisses (72 %)

> Et vous personnellement, au cours des 5 dernières années, vous est-il arrivé d'être discriminé.e en raison de votre origine ou couleur de peau ?



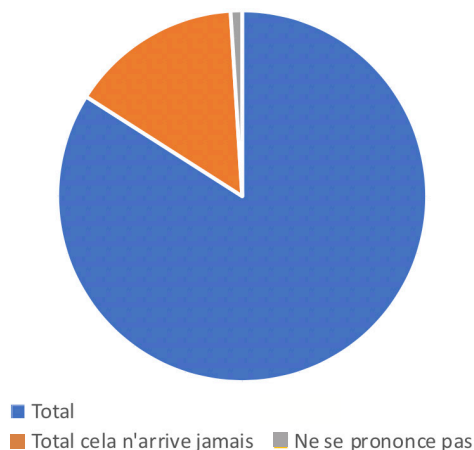
En toute logique, les personnes perçues comme noires, arabes et métisses déclarent plus que la population générale avoir été victimes de discriminations en raison de leur origine ou couleur de peau. Plus de la moitié des personnes perçues comme noires (52 %) font état d'une expérience de discriminations sur ce critère. Près de la moitié des personnes perçues comme arabes (44 %) et métisses (46 %) en font également état contre 32% de la population générale.

> Et vous personnellement, au cours des 5 dernières années, vous est-il arrivé d'être discriminé.e en raison de ?



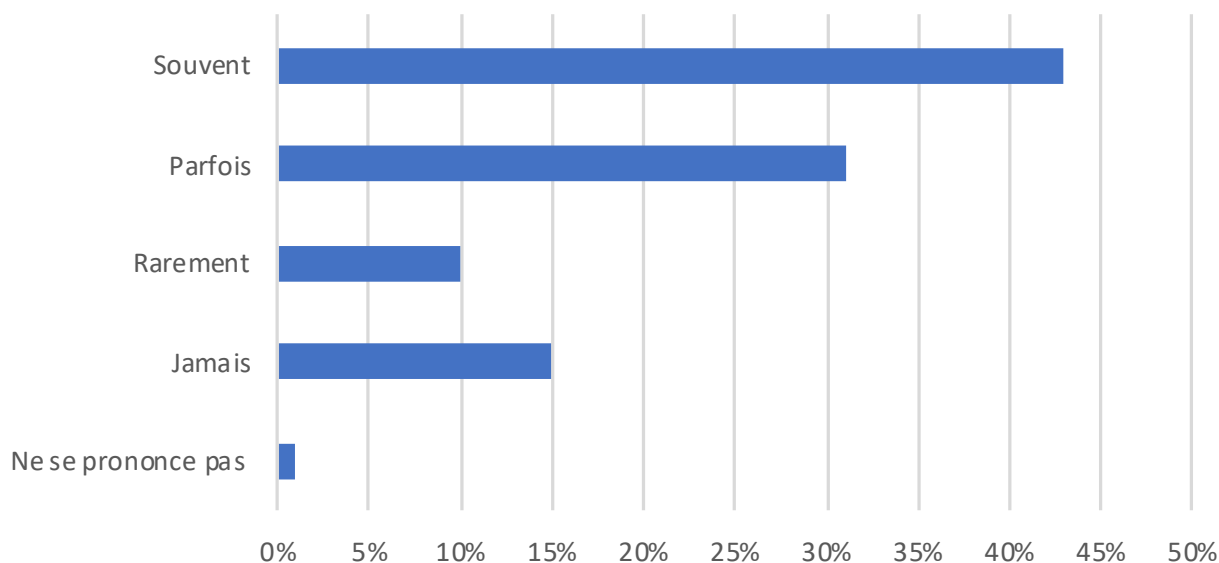
L'appartenance réelle ou supposée à une religion, amplificatrice du sentiment et de l'expérience de discriminations

> Pensez-vous qu'en Seine-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en raison de leur religion ?



L'existence de discriminations fondées sur l'appartenance réelle ou supposée à une religion fait l'objet d'un quasi-consensus parmi les répondant.e.s puisque 84 % des répondant.e. estiment que des personnes sont discriminées en raison de leur religion.

> Pensez-vous qu'en Sein-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en raison de leur religion ?



Près d'une personne sur deux pense même que cela arrive « souvent ». Nous avons déjà constaté une plus grande sensibilité des 18-24 ans aux discriminations. C'est également le cas sur le sentiment de discriminations en raison de l'appartenance réelle ou supposée à la religion puisque 9 jeunes sur 10 estiment que des personnes sont discriminées pour ce motif.

L'expérience de discriminations en raison de ce critère est également importante puisque 17 % des répondant.e.s indiquent avoir été victime de discrimination au cours des 5 dernières années en raison de leur religion. Ce critère arrive au 4^{ème} rang des critères évoqués par les répondant.e.s déclarant avoir été victime de discriminations

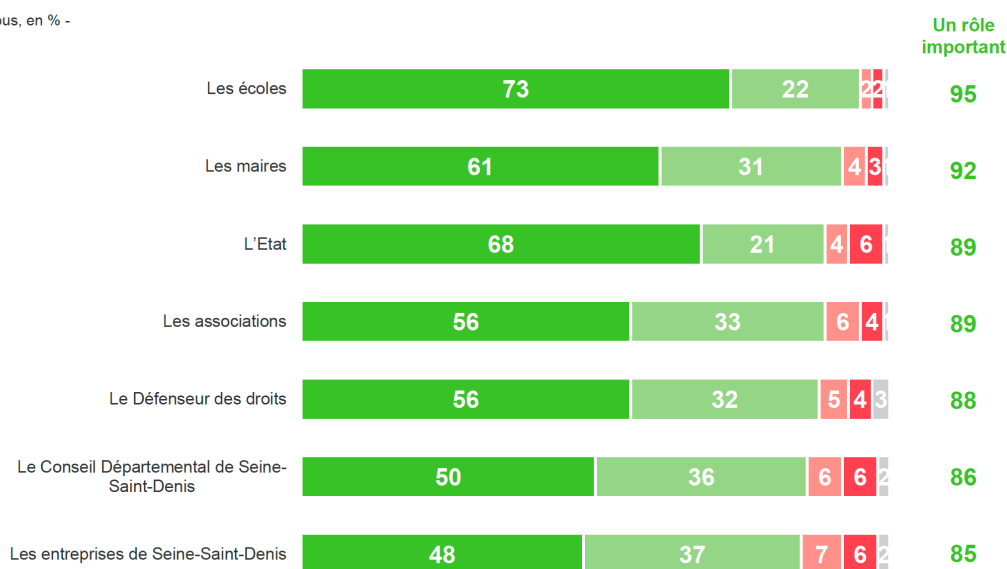
au cours des 5 dernières années (derrière l'origine et la couleur de peau, le quartier d'habitation et l'apparence physique).

Ce sentiment semble avant tout concerner la religion musulmane. Ainsi, 40 % des personnes se déclarant de confession musulmane ont indiqué avoir été victimes de discrimination en raison de leur religion au cours des 5 dernières années tout comme 33 % des personnes perçues comme arabes.

Une forte attente d'actions de la part des pouvoirs publics au premier desquels l'Ecole.

> Selon vous, quelle est l'importance du rôle de chacun des acteurs suivants dans la lutte contre les discriminations en Seine-Saint-Denis ?

- À tous, en % -



■ Très important ■ Plutôt important ■ Plutôt pas important ■ Pas du tout important ■ Ne se prononce pas

L'attente des habitant.e.s de Seine-Saint-Denis vis-à-vis des différent.e.s actrices et acteurs de la lutte contre les discriminations est importante. Le niveau d'attente est relativement homogène à un niveau élevé bien que l'attente à l'égard des services publics se démarque. Ainsi, l'éducation est identifiée comme le meilleur recours. 95 % des répondant.e.s estiment que les écoles devraient jouer un rôle important pour lutter contre les discriminations et 73 % estiment même qu'elles doivent jouer un rôle très important.

D'autres actrices et acteurs publics sont très attendu.e.s : les maires (92 %), l'Etat (89 %), le Défenseur des Droits (88 %) ou encore le Département (86 %). Enfin les associations (89 %) et les entreprises (85 %) sont également appelées à agir sur cette thématique. La responsabilité des institutions et pouvoirs publics est donc fortement interrogée par les répondant.e.s qui expriment une attente forte en matière de lutte contre les discriminations.

Tableaux annexes

Caractéristiques de l'échantillon

Critères	Catégorie	% échantillon
Sexe	Hommes	49 %
	Femmes	51 %
Âge	18-29 ans	22 %
	30-44 ans	30 %
	45-59 ans	25 %
	60 ans et plus	22 %
PCS	Agriculteurs exploitants	0 %
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3 %
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	9 %
	Professions intermédiaires	14 %
	Employés	21 %
	Ouvriers	14 %
	Retraités	17 %
	Autres personnes sans activités professionnelle	22 %
Arrondissement	Bobigny	26 %
	Le Raincy	47 %
	saint-Denis	27 %

Baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis, principales données de réponse citées

Diriez-vous que les discriminations en Seine-Saint-Denis sont un sujet qui vous inquiète ?	
Oui tout à fait	39 %
Oui plutôt	32 %
Non plutôt pas	11 %
Non, pas du tout	18 %
Ne se prononce pas	0 %

Selon vous, au cours des 5 dernières années, les discriminations en Seine-Saint-Denis ont :	
Ne se prononce pas	3 %
Diminué	11 %
Ni l'un ni l'autre	44 %
Augmenté	42 %

Pensez-vous qu'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en raison de leur quartier d'habitation ?	
Souvent	48 %
Parfois	26 %
Rarement	9 %
Jamais	15 %
Ne se prononce pas	2 %

Avez-vous déjà eu le sentiment d'être victime de discrimination spécifiquement parce que vous habitez en Seine-Saint-Denis ?	
Oui	33 %
non	67 %

Variation du taux de réponse chez les 18-24 ans			
Pensez-vous qu'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis des personnes sont discriminées :	Population générale	18-24 ans	Variation en points
en raison de de leur religion ?	84 %	90 %	+6
en raison de leur apparence physique ?	84 %	91 %	+7
en raison de leur orientation sexuelle ?	75 %	84 %	+9
avec la police ou la justice ?	81 %	88 %	+7
dans l'éducation ?	78 %	87 %	+9
dans les services publics ?	78 %	83 %	+5
dans les transports ?	75 %	82 %	+7

Variation du taux de réponse chez les 18-24 ans			
Vous est-il arrivé d'être personnellement discriminé.e en raison			
	Population générale	18-24 ans	Variation en points
de l'origine ou de la couleur de peau	32 %	43 %	11 %
de votre quartier d'habitation	28 %	43 %	15 %
de votre apparence physique	19 %	30 %	11 %
de votre religion	17 %	24 %	7 %

Déclarent avoir vécu personnellement au moins une situation de discrimination au cours des 5 dernières années	
Population Générale	56 %
Personnes perçues comme noires	69 %
Personnes perçues comme arabes	67 %
Personnes perçues comme asiatiques	66 %
Personnes perçues comme métisses	72 %

Diriez-vous que les discriminations en Seine-Saint-Denis est un sujet				
	Population générale	Personnes perçues comme noires	Personnes perçues comme arabes	Personne perçues comme métisses
Qui concerne vos proches	45 %	61 %	51 %	54 %
Qui vous concerne personnellement	43 %	57 %	50 %	40 %

Variations en points par rapport à la population générale - Diriez-vous que les discriminations en Seine-Saint-Denis sur un sujet			
	Personnes perçues comme noires	Personnes perçues comme arabes	Personne perçues comme métisses
Qui concerne vos proches	+16	+6	+9
Qui vous concerne personnellement	+14	+7	-3

Et vous personnellement, au cours des 5 dernières années, vous est-il arrivé d'être discriminé.e en raison de votre origine ou couleur de peau ?			
Population générale	Personnes perçues comme noires	Personnes perçues comme arabes	Personnes perçues comme métisses
32 %	52 %	44 %	46 %

Et vous personnellement, au cours des 5 dernières années, vous est-il arrivé d'être discriminé.e en raison de				
	Population générale	Personnes perçues comme noires	Personnes perçues comme arabes	Personnes perçues comme métisses
Votre quartier d'habitation	28 %	39 %	36 %	36 %
Votre apparence physique	19 %	24 %	25 %	28 %

Pensez-vous qu'en Seine-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en raison de leur religion ?	
Ne se prononce pas	1 %
Jamais	15 %
Rarement	10 %
Parfois	31 %
Souvent	43 %

Pensez-vous qu'en Seine-Saint-Denis, des personnes sont discriminées en raison de leur religion ?	
Total « cela arrive »	84 %
Total cela n'arrive jamais	15 %
Ne se prononce pas	1%

Et vous personnellement, au cours des 5 dernières années, vous est-il arrivé d'être discriminé.e en raison de votre religion ?	
Total oui	17 %



SUIVEZ-NOUS #SSD93

seinesaintdenis.fr